

# Éditorial

## DE L'AIDE LORSQU'ON EN A LE PLUS BESOIN



Le Dr John P. O'Keefe

Un des principes qui m'a été inculqué, au moment de mon entrée dans la profession, était qu'il est de notre devoir d'aider nos collègues en difficultés, car personne n'en est à l'abri. Comme nous connaissons bien les pressions auxquelles sont exposés nos collègues, il est tout naturel que nous leur prêtions main-forte lorsqu'ils en ont besoin.

Un des mentors qui m'a le plus influencé, et qui est mort récemment à un âge respectable, était le modèle même de cet idéal professionnel. Tout au long de sa vie, il travailla comme bénévole au sein de divers organismes dentaires professionnels, une oeuvre qu'il poursuivit bien après avoir cessé d'exercer. La dernière fois que je lui ai rendu visite à son domicile, il y a de cela quelques années, lui et sa femme continuaient de participer activement à un organisme d'aide aux conjoint(e)s et aux enfants de dentistes en difficultés. Et il est réconfortant de constater qu'un tel sentiment d'entraide professionnelle existe toujours, même parmi la plus jeune géné-

ration de dentistes, souvent dénigrée.

J'en ai eu la preuve récemment lorsqu'un de mes collègues plus jeune m'a exprimé sa vive inquiétude du fait que 2 dentistes de sa région s'étaient récemment suicidés — signe ultime du désespoir. Mon collègue était atterré de voir qu'un dentiste jeune et apparemment en bonne santé et un autre ayant exercé avec succès pendant de nombreuses années pouvaient en arriver à se donner la mort. Il m'a alors demandé si l'Association pouvait faire quelque chose pour aider les dentistes susceptibles de ressentir les méfaits du stress et de la dépression.

J'estime que l'ADC a la responsabilité d'informer les dentistes, par le biais de ses publications, sur les signes avant-coureurs du stress, de l'épuisement professionnel et des idées suicidaires. Il est également de notre devoir d'informer les dentistes sur les ressources qui sont disponibles au pays et qui peuvent les aider. Très souvent, ces services sont offerts par des dentistes, des professionnels compatissants qui comprennent parfaitement les stress que vivent leurs collègues. Je profite de ce numéro du *JADC* pour publier les numéros de téléphone des lignes d'aide aux «dentistes en détresse», qui ont été mises en place par les associations dentaires provinciales et le CDSPI (voir page 238).

Le *JADC* prend très au sérieux toutes les questions qui touchent la profession et les dentistes, et j'aimerais collaborer à la création d'une banque de données sur les stress liés à la profession tout en cherchant à trouver de meilleurs outils pour éviter que des dentistes ne succombent aux rigueurs de la vie professionnelle. Je propose de le faire par le biais de la rubrique «Informations connexes» qui apparaît dans la version électronique de la présente rubrique (<http://www.cda-adc.ca/jadc>). Je vous invite donc à m'envoyer de l'information (liens Internet ou autres documents) sur le stress et ses effets, qui pourrait être utile à des collègues qui traversent une période difficile.

J'ai fait une recherche dans Medline en utilisant les mots-clés «dentistes» et «suicide»; je n'ai recensé que 42 articles, dont bon nombre sont des lettres d'opinion. Malgré l'hypothèse presque incontestée que le taux élevé de suicide chez les dentistes soit élevé, il est surprenant de voir que la base de données Medline contienne aussi peu d'information concluante sur le sujet.

Un article de synthèse a particulièrement retenu mon attention : celui du Dr Roger Alexander, publié dans le numéro de juin 2001 du *JADA*, sous le titre «Stress-related Suicide by Dentists and Other Health Care Workers: Fact or Folklore?». Le Dr Alexander dit avoir relevé peu de données permettant de conclure que le taux de suicide est plus élevé chez les dentistes que dans la population en général, et il formule un certain nombre de recommandations concernant les recherches futures. Il propose entre autres d'étudier s'il y a un lien entre l'évolution du profil des suicides chez les dentistes et l'évolution du profil démographique de la profession; si les causes sont liées à l'exercice de la profession ou à des facteurs personnels, et si la personnalité des personnes attirées par la profession les rend plus sujettes à avoir des idées suicidaires. L'étude des effets de la profession dentaire sur la santé constitue certes un programme de recherche des plus utiles.

La question du suicide demeure taboue chez bien des gens, et il est probablement très difficile pour les dentistes d'en parler, en raison de la solide image d'indépendance qui se dégage de la profession. Je crois néanmoins que nous devons examiner les facteurs de risque du suicide et qu'il faut trouver des moyens d'aider nos collègues désespérés et leur faire savoir qu'il existe des ressources auxquelles ils peuvent faire appel lorsqu'ils en ont le plus besoin.

John O'Keefe  
1-800-267-6354, poste 2297  
[jokeefe@cda-adc.ca](mailto:jokeefe@cda-adc.ca)